

Pour votre entrée à la maternité

Pour le bébé : le linge doit être lavé avant d'être porté par le bébé



- 6 pyjamas en velours ou coton selon la saison
- 6 bodys (manches longues)
- 6 brassières en laine (impératif quelle que soit la saison)
- 6 paires de chaussettes ou chaussons
- 6 bavoirs
- 2 bonnets de laine
- turbulette
- 1 paquet de couches (taille1)
- peigne ou une brosse à cheveux
- thermomètre de bain

Pour la maman



- Tenues vestimentaires confortables et pratiques pour la durée de votre séjour
- Une paire de chaussures d'intérieur
- 8 slips (jetables ou filets de préférences)
- 4 Soutiens-gorge
- Nécessaire et linge de toilette
- Serviette de table
- Brumisateur
- En cas d'allaitement, coussinets d'allaitement.

Pour les formalités administratives et de déclaration de naissance, il est indispensable d'apporter :

- Votre livret de famille
- Justificatifs d'identité des parents
- La reconnaissance anticipée s'il y a lieu, dans la mairie de votre choix
- Vos cartes de sécurité sociale et de mutuelle
- **Ne pas oublier votre carte de groupe sanguin**
- **Le carnet de santé des parents du bébé.**

**Les visites sont autorisées uniquement de 12 heures à 20 heures 30
sauf pour le papa**

Nous espérons que notre accueil vous assurera un agréable séjour.